

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	Délibération
	Séance publique du 29 septembre 2017	N° 2017-614

Convocation du 22 septembre 2017

Aujourd'hui vendredi 29 septembre 2017 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain JUPPE, Mme Dominique IRIART, M. Christophe DUPRAT, Mme Virginie CALMELS, Mme Christine BOST, M. Patrick BOBET, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Patrick PUJOL, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Claude MELLIER, Mme Agnès VERSEPUY, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Véronique FERREIRA, Mme Andréa KISS, M. Kévin SUBRENAT, M. Alain TURBY, Mme Josiane ZAMBON, M. Erick AOUIZERATE, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Jean-Jacques BONNIN, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL, Mme Brigitte COLLET, M. Jacques COLOMBIER, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, Mme Conchita LACUEY, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHAIRE, M. Eric MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Thierry TRIJOLET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Alain ANZIANI à M. Thierry TRIJOLET
M. Michel LABARDIN à M. Daniel HICKEL
M. Michel HERITIE à Mme Béatrice DE FRANÇOIS
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à M. Jean TOUZEAU
M. Jean-Pierre TURON à Mme Josiane ZAMBON
M. Michel VERNEJOUL à Mme Andréa KISS
Mme Emmanuelle AJON à Mme Michèle FAORO
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Nicolas FLORIAN
Mme Michèle DELAUNAY à M. Vincent FELTESSE
Mme Magali FRONZES à M. Yohan DAVID
M. Jacques GUICHOUX à M. Serge TOURNERIE
M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à M. Nicolas BRUGERE
Mme Martine JARDINE à M. Arnaud DELLU
M. Bernard LE ROUX à Mme Anne-Marie TOURNEPICHE
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Dominique POUSTYNNIKOFF
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Bernard JUNCA
M. Alain SILVESTRE à M. Benoît RAUTUREAU

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Jacques MANGON à M. Guillaume GARRIGUES à partir de 12h30
Mme Agnès VERSEPUY à Mme Anne-Lise JACQUET jusqu'à 10h25
Mme Anne WALRYCK à M. Michel DUCHENE à partir de 10h20
M. Alain TURBY à M. Kévin SUBRENAT jusqu'à 10h20
M. Erick AOUIZERATE à Mme Chantal CHABBAT à partir de 11h05
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à M. Jean-François EGRON à partir de 12h20
Mme Solène CHAZAL à Mme Elizabeth TOUTON jusqu'à 11h15
Mme Brigitte COLLET à M. Jean-Jacques BONNIN à partir de 12h20
Mme Emmanuelle CUNY à Mme Brigitte COLLET jusqu'à 10h40
Mme Emmanuelle CUNY à Mme Dominique IRIART à partir de 12h20
M. Stéphan DELAUX à Mme Marie-Hélène VILLANOVE jusqu'à 11h50
Mme Laurence DESSERTINE à M. Stéphan DELAUX à partir de 12h15
M. Marik FETOUH à Mme Solène CHAZAL à partir de 12h25
M. Nicolas FLORIAN à Mme Cécile BARRIERE à partir de 12h20
Mme Florence FORZY-RAFFARD à Mme Gladys THIEBAULT à partir de 11h45
M. Philippe FRAILE MARTIN à M. Didier CAZABONNE à partir de 11h50
Mme Conchita LACUEY à M. Gérard DUBOS à partir de 12h00
Mme Christine PEYRE à M. Thierry MILLET à partir de 12h20
Mme Marie RECALDE à Mme Véronique FERREIRA de 10h20 à 10h40 et de 11h30 à 12h15
M. Fabien ROBERT à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 12h20

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Anne-Marie CAZALET à partir de 12h20

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 29 septembre 2017	Délibération
	Direction générale Valorisation du territoire Direction de la nature	N° 2017-614

Association conservatoire des races d'Aquitaine - Subvention d'investissement 2017 - Décision - Autorisation

Madame Béatrice DE FRANÇOIS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

1 – Présentation du Conservatoire des races d'Aquitaine

Le conservatoire des races d'Aquitaine est une association loi 1901 à but non lucratif. Il a été créé en 1991 pour faire face à la disparition de la diversité biologique et culturelle en lien avec les races d'animaux d'élevage. Il agit en synergie avec les acteurs professionnels, institutionnels, scientifiques et associatifs afin de garantir une gestion pérenne de la biodiversité des animaux d'élevage.

Depuis plusieurs années, le conservatoire des races d'Aquitaine assure la sauvegarde des races locales menacées d'extinction et favorise leur mise en valeur. A ce titre, il conduit des actions concertées avec les collectivités, les associations et des éleveurs afin de les aider à utiliser ces races originales et rustiques pour leur conservation et leur valorisation.

2 – Programme d'action 2017 et intérêt pour la Métropole

En 2017, le conservatoire des races d'Aquitaine poursuit son action en faveur de la conservation des races, en orientant son action davantage en lien avec les communes et Bordeaux Métropole. Ainsi, l'objectif devient également d'impliquer les communes dans cette action de conservation, de répondre à leurs demandes et besoins en terme d'éco-pastoralisme, voire de simple entretien d'espaces naturels (prairies et autres) et Bordeaux Métropole dans une volonté d'impliquer les éleveurs métropolitains eux-mêmes et d'intégrer les races locales dans l'élevage local, pour leur pérennité (Cf Annexe 2 - tableau).

Le tableau « Agir pour et avec les acteurs locaux et les collectivités locales », annexé à la présente délibération, récapitule l'ensemble des sites de projet qui seront suivis en 2017.

Enfin, il faut noter que de nouveaux sites de projet sont susceptibles d'être ouverts en fonction des demandes des communes en matière d'agriculture urbaine et de valorisation de leurs sites de nature. Cela peut être le cas d'Artigues-près-Bordeaux, sur le site du Château de Lestrille.

3 – Financements accordés précédemment par Bordeaux Métropole

Le conservatoire des races d'Aquitaine a reçu, par délibérations de Bordeaux Métropole, les subventions suivantes représentant un montant total de 15 500 € :

Délibération n° 2010/0849 du 26 novembre 2010 Subvention au titre de l'Expérimentation de l'écopastoralisme et de la gestion d'espaces naturels sur le territoire de la Communauté urbaine de Bordeaux par un troupeau transhumant ovins-caprins	3 000 €
Délibération n° 2013/0280 du 26 avril 2013 – Animation des sites conservatoires – Subvention de fonctionnement	3 000 €
Délibération n° 2014/0723 du 28 novembre 2014– Animation des sites conservatoires et restauration d'une bergerie à St-Aubin-de-Médoc	9 500 €

4 – Plan de financement 2017

Le conservatoire des races d'Aquitaine dans son dossier de demande d'aide du 26 juillet 2016 a sollicité une participation financière de Bordeaux Métropole pour la somme de 12 000 € (5000 € de fonctionnement (à laquelle il ne sera pas donné suite) et 7 000 € d'investissement).

Il est proposé d'accorder une subvention d'investissement de 5 000 €, ce qui représente 26.31 % de son budget prévisionnel estimé à 19 000 €.

Le budget prévisionnel pour 2017 figure en annexe 1 à la présente délibération.

5 – Principaux indicateurs financiers

	Budget 2017 investissement
Charges de personnel (toutes charges comprises) / budget global	-
% de participation de BM / Budget prévisionnel d'investissement	26.31% 5 000 € / 19 000 €
% de participation des autres financeurs / Budget prévisionnel d'investissement	
Région Nouvelle-Aquitaine	26.31% 5 000 € / 19 000 €
Département de la Gironde	26.31% 5 000 € / 19 000 €

5 – Modalités de versement de la subvention

Conformément aux dispositions du règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux organismes de droit privé, approuvé par le Conseil de Bordeaux Métropole en date du 29 mai 2015, la subvention sera versée forfaitairement en une seule fois.

6 – Obligations de l'organisme subventionné

Conformément aux dispositions de l'article L.1611-4 du Code général des collectivités territoriales, l'organisme subventionné est tenu de fournir à l'autorité qui a mandaté la subvention une copie certifiée de son budget définitif (annexe 1 complétée des colonnes « Réalisé ») et de ses comptes de l'exercice écoulé, ainsi que tous documents faisant connaître les résultats de son activité, dans les six mois suivant la clôture de l'exercice.

Ainsi il s'engage à fournir dans les six mois de la clôture de l'exercice et au plus tard le 31 août 2018, les documents ci-après établis dans le respect des dispositions du droit interne et du droit communautaire :

- Le compte rendu financier conforme à l'arrêté du 11 octobre 2006 pris en application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations

Ce document retrace de façon fiable l'emploi des fonds alloués pour l'exécution des obligations prévues dans la présente convention. Il est accompagné d'un compte rendu quantitatif et qualitatif du programme d'actions comprenant les éléments mentionnés à l'annexe 2 et définis d'un commun accord entre les deux parties. Ces documents sont signés par le président de l'organisme ou toute personne habilitée.

- Les comptes annuels et le rapport du commissaire aux comptes prévus par l'article L 612-4 du Code de commerce.

- Le rapport d'activité.

Selon ce même article, il est également interdit à tout groupement ou à toute association, œuvre ou entreprise ayant reçu une subvention d'en employer tout ou partie en subventions à d'autres associations, œuvres ou entreprises, sauf lorsque cela est expressément prévu.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.1611-4 et L2121-29,

VU la délibération n° 2015/0252 du 29 mai 2015 adoptant le règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé,

VU la délibération n° 2011/0929 du 16 décembre 2011 relative au dispositif d'aide financière des projets Nature,

VU le dossier de demande d'aide du conservatoire des races d'Aquitaine du 26 juillet 2016.

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE les objectifs du projet métropolitain permettent notamment la valorisation des espaces naturels et agricoles,

DECIDE

Article 1 : une subvention d'investissement d'un montant de 5 000 € est attribuée à Conservatoire des Races d'Aquitaine.

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 : la dépense correspondante sera imputée sur le budget principal de l'exercice en cours en section d'investissement, chapitre 204, article 20422, fonction 76.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 29 septembre 2017

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 12 OCTOBRE 2017	Pour expédition conforme, la Conseillère déléguée, Madame Béatrice DE FRANÇOIS
PUBLIÉ LE : 12 OCTOBRE 2017	

ANNEXE 1 - BUDGET PREVISIONNEL

ANNEXE C - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPERATION										
NOM DE L'ORGANISME :		Conservatoire des Races d'Aquitaine								
		Budget Prévisionnel				Budget Réalisé				Justification des écarts
en euros		Année	Année	Année	TOTAL	Année	Année	Année	TOTAL	
EMPLOIS		2017								
Investissements										
Incorporels										
Terrains										
Constructions										
Installations, aménagements		15000								
Matériels, outils de production		4000								
Besoin en fonds de roulement										
Constitution										
Accroissement										
Échéances de crédit - remboursement de capital										
Autres										
TOTAL EMPLOIS		19000								
RESSOURCES										
Apports en Fonds propres		2000								
Autofinancement										
Emprunts à moyen ou long terme										
obtenus										
à négociier										
Credit Bail										
obtenus										
à négociier										
Aides										
État (préciser le(s) ministère(s) sollicité(s))										
Région		5000								
Département		5000								
Bordeaux Métropole		7000								
Commune(s)										
Organismes sociaux										
Fonds européens										
Autres (précisez)										
Autres										
TOTAL RESSOURCES		19000								

Signature du Président ou du représentant légal
 Date
 Tampon de l'organisme

AGIR POUR ET AVEC LES ACTEURS LOCAUX ET LES COLLECTIVES

30 opérations sur 13 communes de la Métropole

Communes /CCC	Thème	Partenaires	Description des actions	Date
AMBARES	Pratiques durables, lien social	Commune + Association (Convention)	Installation d'un poulailler urbain pour la réduction des déchets	Depuis 2013
ARTIGUES	Gestion d'espace	Métropole parc cimetière	Gestion des espaces naturels et des réserves foncière du parc cimetière (15 ha)	2016 2017
BLANQUEFORT	Pratiques durables	Eleveur	Ecopastoralisme dans les prairies humides	2015 2016 2017
BORDEAUX	Accueil public, lien social	Commune (Convention)	Mise à disposition d'animaux au Parc Bordelais et accueil du public	Depuis 2005
	Gestion d'espaces urbains	Commune (Convention) Parc floral	Partenariat avec la ville pour la gestion des prairies du Parc Floral par les bovins. Accueil du public	2008
	Accueil public	Salon de Bordeaux	Participation active au salon de l'agriculture de Bordeaux	Depuis 1995
	Animation Public	Bordeaux	Manifestation quai des sports Animations événements et scolaires	Depuis 2011
BEGLES	Etude projet	Commune Service techniques	Projet de gestion des espaces communaux par le pastoralisme	2012
BRUGES	Présentation Public	Commune	Fête des maraichers, animation et accueil du public	2013 2017
	Pratiques d'élevage	Eleveur	Soutien à l'élevage et convention d'aide à l'installation d'un élevage de race bordelaise (territoire des Jalles).	Depuis 2012
	Gestion des milieux	Gestionnaire	Partenariat gestion race marine et poneys landais dans les marais de Bruges	Depuis 2002
EYZINES	Relance des activités locales	Maraichers	Etude de projet d'élevage bovin en complément des activités maraichères des Jalles	2015
GRADIGNAN	Accueil public Lien social	Commune (Convention)	Animation de la maison de la nature et mise à disposition d'animaux	Depuis 2010
	Gestion d'espaces urbains	Campus BSA	Entretien des espaces du campus par pâturage d'ovins	Depuis 2015

LORMONT	Accueil public, animation	Commune (Convention)	Prêt d'animaux pour création d'une ferme d'animation communale (ferme des iris)	2009 – 2012
MERIGNAC	Accueil public, lien social	Commune (Convention)	Aide à la gestion de la ferme pédagogique de la commune, fourniture d'animaux.	Depuis 2009
	Education scolaire	Ecoles primaires	Animation scolaire, projets pédagogiques en écoles primaire	Depuis 2011
	Gestion d'espaces	Métropole parc cimetière	Etude d'un Projet de gestion des espaces forestiers et sous bois du parc cimetière de Mérignac	2012
PESSAC	Accueil public, lien social	Commune	Présentation d'animaux sur le site du Bourgailh, projet de gestion du site.	2012 2016 2017
	Gestion d'espace	Service technique mairie	Elaboration d'un projet de gestion écopastorale sur les espaces naturels de la ville et les parcs boisés	2012
St AUBIN de MEDOC	Circuit-court Production local	Commune et habitants	Mise en place d'un circuit court de commercialisation de viande produite localement sur la métropole (agneau, veau bœuf)	2014 2015 2016 2017
	Sylvopastoralisme	Commune (Convention)	Gestion de la forêt communale par le pastoralisme ovin	Depuis 2007
	Accueil public, lien social	Commune/ Département	Accueil public et scolaire sur la gestion pastorale / bergerie	2015 2016 2017
	Patrimoine bâti Accueil Public	commune	Restauration d'une bergerie ancienne	2016 2017
VILLENAVE D'ORNON	Ecopastoralisme	commune	Gestion et entretien par écopastoralisme des espaces naturels et parcs urbains	2009-2011
	Animation	commune	Mise en place d'une transhumance urbaines à travers la ville	2009 - 2012
Métropole BORDEAUX	Pratique durables, lien social	Communes, Métropole (Convention)	Mise en place d'un réseau coordonné de gestions des espaces public sur 13 sites par écopastoralisme (0,5 ETP)	Depuis 2011
	Animation	Métropole	Participation au dispositif Junior du développement	Depuis 2012
	Gestion d'espaces	Parcs cimetières métropole	Etude d'un projet d'écopastoralisme sur les parcs cimetière de Mérignac et d'Artigues	2013 2016